

Question écrite au Collège des bourgmestre et échevins concernant les vélos

22.03.2022

Page 1/2

Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins,

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, je me permets de vous soumettre quelques questions autour de la thématique du vélo.

La Ville d'Esch propose une subvention communale pour l'acquisition d'un cycle à pédalage assisté (pédélec) ou d'un cycle ordinaire (vélo) pour promouvoir la mobilité douce.

- Combien de demandes de subvention ont été introduites par année depuis la mise en place du régime d'aide ?
- Combien de primes ont été accordées par année depuis la mise en place du régime d'aide ?

La Ville d'Esch, en collaboration avec le CIGL, propose le service « Vël'Ok ».

- Combien de vélos sont mis à disposition en libre-service sur le territoire de la Ville ?
- Combien et à quels endroits des bornes « Vël'Ok » y sont installées ?
- Quel est le budget annuel alloué à l'acquisition de bornes et de vélos depuis 2015 ?
- Quel est le budget annuel alloué à l'entretien et la réparation de vélos et bornes depuis 2015 ?

L'utilisation du service « Vël'Ok » se réalise par la MKaart.

- Quel est le nombre d'utilisateurs par catégorie d'âge ?
- Quel est le nombre d'emprunts du service « Vël'Ok » et quel est l'évolution des emprunts depuis 2015 ?
- A combien s'élève le nombre de téléchargements de l'application mobile « Vël'Ok » ?
- Combien de parcs à vélos sécurisés « mBox » sont installés sur le territoire de la Ville et à quels endroits ? Combien de mouvements sont enregistrés par parc ?

En général :

- Combien de râteliers vélo (hors « Vël'Ok ») sont à disposition sur le territoire de la Ville et à quels endroits ?
- Quelles sont les règles concernant les endroits où les vélos peuvent être attachés ?

Le budget 2022 prévoit l'acquisition de boîtiers de comptage « mobilité douce » :

- Est-ce que ces acquisitions ont été réalisées ?
- Si oui, est-ce que ces installations ont été mises en service ? A quels endroits ? Quelle est la fréquence de la circulation cycliste mesurée ? Quand est-ce que le compteur de cyclistes est-il réinitialisé ? Quels sont les conclusions tirées des comptages ? Quelles mesures sont prises en conséquence ?

La sécurité du cycliste urbain :

- Combien et à quels endroits des procès-verbaux ont été établis aux cours des cinq dernières années pour des infractions à l'encontre d'un cycliste (vol de vélo, stationnement sur une piste cyclable, accident ou autres) ?

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'accepter, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins, l'expression de mes salutations distinguées.



Joëlle Pizzaferrri, conseillère communale